

RÉSOLUTION

Résolution adoptée par les membres du Conseil d'établissement à leur réunion du 11 décembre 2014, à laquelle il y avait quorum.

Salle de conférences - Centre de formation du Richelieu (330)

Résolution contre le redécoupage du territoire de la Commission scolaire des Patriotes

Résolution # CE-14-15-013

CONSIDÉRANT que le scénario de redécoupage proposé représente un obstacle au maintien de la fréquentation et de la réussite des élèves du Centre de formation du Richelieu (CFR);

CONSIDÉRANT que, plusieurs élèves ont accès à l'éducation aux adultes grâce aux places disponibles dans les autobus de nos écoles secondaires de notre territoire : Boucherville, Saint-Bruno, Beloeil, Saint-Hilaire, Sainte-Julie, Chambly, Varennes;

CONSIDÉRANT que l'organisation scolaire de certains services aux élèves centralisés dans nos écoles secondaires de Saint-Bruno et de Boucherville favorise le déplacement des élèves adultes de tout le territoire vers nos points de services et que le redécoupage proposé empêcherait plusieurs centaines d'élèves de se rendre aux points de services de Varennes et de Saint-Bruno;

CONSIDÉRANT que le principal point de services du CFR, avec l'offre de services la plus complète et les équipements les plus actuels, en lien avec le nouveau programme de formation, qui répond à plus de 50% de la clientèle du CFR est situé à Saint-Bruno;

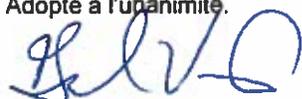
CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement considère que le scénario de redécoupage proposé représente un obstacle au maintien de l'accessibilité et des chances de réussite et de diplomation des élèves adultes du CFR;

CONSIDÉRANT que l'installation d'un nouveau point de services offrant les mêmes avantages que celui de Saint-Bruno pour la réussite des élèves sur le territoire modifié de la Commission scolaire des Patriotes engendrerait des coûts pour lesquels les ressources sont actuellement inexistantes;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement du Centre de formation du Richelieu souhaite que le Ministre de l'éducation soit attentif à la volonté du milieu,

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Pierre Le May,

IL EST RÉSOLU à l'unanimité, d'adopter la demande au Ministre de l'éducation, Monsieur Yves Bolduc, de maintenir les délimitations du territoire de la Commission scolaire des Patriotes dans son état actuel.
Adopté à l'unanimité.



Daniel Vermeersch pour
Nicholas Imonti
Président du Conseil d'établissement
Centre de formation du Richelieu
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 3T5

